MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1319 4 juin 2013

SOMMAIRE

Andes S.A. 63305
Andrade Gutierrez International S.A. 63305
Anoa Capital S.A. 63305
Automotive S.A. 63285
BGL BNP Paribas 63306
Centre Européen de Géodynamique et de Séismologie (ECGS) 63276
Crystal Sigma S.à r.l. 63284
Dasbourg-Pont SA 63285
Delta Lloyd L 63284
Delta Logic S.A. 63283
Delux Einrichtungen S.A. 63282
DEREIF Immobilien 1 S.à r.l. 63283
DEREIF London 10 St. Bride Street S.à r.l. 63285
DEREIF London Eastcheap Court S.à r.l. 63284
DK Participations 63275
Eden Debtco 2 S.à r.l. 63266
EIRSP Investments S.à r.l. 63310
Elias Finance SA SPF 63296
Estrella Investments S.à r.l. 63310
Eurgas Lux S.A. 63309
European Broadcasting System S.à r.l. . . . 63310
European Restaurant Holdings S.A. 63266
Europe Investors & Finance S.A. 63312
Executive Lodge S.A. 63304
Fiat Finance and Trade Ltd 63309
Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l. . . . 63275
Flint Group Holdings S.à r.l. 63308
Fondation FNEL 63301
Gamma Capital S.A. 63307
Glucose S.A. 63307
HI-INT S.A. 63308
IBG VERSICHERUNGSMAKLER s.à.r.l. (Internationale Beratungsgesellschaft für Versicherungen) 63311
IHG CORE Holdings (Europe) S.à r.l. 63309
Industrial Minerals S.à r.l. 63286
Initial S.à r.l. 63286
Jigam Strategy 63295
JI Strategy 63295
JOIN wireless S.A. 63266
JUSA Lux S.à r.l. 63311
Landgraf S.A. 63311
LCTS Investments S.A. 63312
Mabilux S.A. 63309
Pitney Bowes Luxembourg Holding S.à r.l. 63306
Protelindo Luxembourg S.à r.l. 63300
Quinlan Private Avcilar Holdings S.à r.l. 63301
R.E.P. Real Estate Participation S.A. 63301
Semaanlux S.A. 63296
Société de Commercialisation de Produits Industriels (S.C.P.I.) 63295
St. Barth Financière S.A. 63304
Telenet Finance III S.à r.l. 63306
Telenet Finance Luxembourg S.C.A. 63275
Telenet Finance S.à r.l. 63275
Valwaste S.à r.l. 63275
WG Holdings III 63286
Zalax S.A. 63307

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

European Restaurant Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 71.831.

—

Les comptes annuels au 31 octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049824/9.

(130060914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Eden Debtco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 150.709.

—

Rectificatif d'un document déposé antérieurement dossier référence L120131464 - déposé le 27 juillet 2012

L'annexe aux comptes au 31 décembre 2011 précédemment déposé contenait une erreur par rapport à l'allocation du résultat. a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013049791/11.

(130060828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

JOIN wireless S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 176.459.

—

STATUTES

In the year two thousand and thirteen.

On the fifth of April.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

1.- MaLo Capitals & Consulting S.A., a public company limited by shares ("société anonyme "), with registered office in L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, RCS Luxembourg B 174828,

hereby represented by Mrs Peggy Simon, employée privée, with professional address in Echternach, 9, Rabatt,

by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg, on the 28 th of March 2013.

2.- Tecsys S.à r.l., a limited liability company ("société à responsabilité limitée"), with registered office in L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, RCS Luxembourg B 122490,

hereby represented by Mrs Peggy Simon, prenamed,

by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg, on the 28 th of March 2013.

3.- Albatros Investment Participation S.A., a public company ("société anonyme"), with registered office in L-6942 Niederanven, 27, Mehlstrachen, RCS Luxembourg B 102992,

hereby represented by Mrs Peggy Simon, prenamed,

by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg, on the 28 th of March 2013.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as aforesaid, have requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which they declare to establish as follows:

Title I. Denomination, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. There exists a «société anonyme» under the name of "JOIN wireless S.A.". It can also act under the trade names "JOIN mobile" and "JOIN M2M".

Art. 2. The registered office of the Corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other address in Luxembourg by a decision of the Board of Directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The Corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the Corporation is to construct, maintain and operate mobile cellular telephone networks, fixed telecommunications networks as well as any related systems, installations and infrastructures linked to the construction, maintenance and operation of these networks, for its own purpose or for a third party and provide related sales, distribution, marketing, billing, customer care, messaging, content and advertisement services

The purpose of the corporation is also the preparation, the programming, the distribution, the installation, the maintenance, the utilization, the letting and financing of any products, projects and intellectual services, which refer in the broadest sense to data processing. The company can exercise these activities in its own name or in the name of third parties, as commissioner, mediators, middlemen, agent or authorized persons as well as each other form.

The Corporation may also engage, directly or indirectly, in any other commercial, financial, industrial, moveable and real estate operations as well as Research and Development activities, which are directly or indirectly linked to the above purpose including the holding of participations in Luxembourg and/or foreign companies, as well as the administration, development and management of its portfolio.

The Corporation may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of bonds, which may be convertible.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. Shares.

5.1. The corporate capital is set at sixty thousand euro (€ 60,000.-) represented by one thousand two hundred (1200) class A shares (the «Class A Shares»), with a par value of fifty Euro (€ 50.-) each, fully paid up. The company may issue class B shares ("Class B Shares") anytime.

5.2. The holders of Class A Shares are referred as to the «Class A Shareholders», the holders of class B shares are referred as to the «Class B Shareholders», and together with the Class A Shareholders, the «Shareholders» and each a «Shareholder».

5.3. The Shares will be and remain in registered form.

5.4. The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

5.5. The Class B Shareholders shall have no preferential subscription right in respect of any issue of new Shares by the Corporation.

5.6. The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Art. 6. Transfers.

6.1. Transfers Generally

6.1.1. Any transfer of Shares shall always be subject to, and will only be effective and recognized by the Corporation if: (i) authorized by any shareholders or like agreement existing from time to time between the Shareholders and the Corporation (a «Shareholders Agreement»), and (ii) it complies with the conditions set forth in these articles of associations (the «Articles of Association») or in any such Shareholders Agreement.

6.1.2. No Shareholder shall transfer any Shares unless, as a condition precedent to such transfer, the transferee of such Shares shall have adhered to any existing Shareholder Agreement and any Shares held by such transferee will be subject to the provisions of such an agreement.

6.1.3. Neither the Corporation nor any of its Board Members or agents shall record in the Corporation's share registry any transfer of Shares, which is not effected in accordance with the Articles of Association and any Shareholders Agreement in force.

6.2. Free Transfers

The Shareholders agree that the Class A Shareholders are entitled to freely transfer all of part of its Shares or corresponding subscription rights or other rights entitling to such Shares subject to the articles 6.4 and 6.5 below.

6.3. Lock-up period

The Class B Shareholder shall not be authorised to transfer, pledge or grant any interest in («Transfer») all or part of its Shares to any person or entity except:

(i) in application of articles 6.4 and 6.5 below.

(ii) in the case of any Transfer of the Class B Shares to the Class A Shareholders.

(iii) in the case of realisation of any pledge granted in favor of any Class A Shareholders.

The above prohibition of Transfer shall cease to apply immediately after any of the transfers permitted above under (i), (ii) and (iii).

6.4. Tag Along Right

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

6.4.1. If the Class A Shareholders (the «Selling Shareholders))) propose to transfer Class A Shares representing more than 50% of the Shares in issue in the Company (both Classes of Shares being taken into consideration) («the Proposed Sale») to a third-party (the «Third-Party»), they shall first deliver to the Class B Shareholders a written notice (the «Offer Notice))) containing the number of the Class A Shares proposed to be transferred, the identity of the Third-Party, the purchase price offered by the Third-Party, the terms and conditions of the transfer, a copy of the offer from the Third-Party (if any), and an invitation to make an offer to include the Proposed Sale.

6.4.2. The Class B Shareholders shall be entitled to exercise the tag along right (the «Tag-Along Right)) within ten (10) business days following the receipt of the Offer Notice by serving on the Selling Shareholders an irrevocable notice containing the numbers of Class B Shares they wish to sell (the «Notice of Exercise))).

6.4.3. Failure from the Class B Shareholders to deliver the Notice of Exercise within the period mentioned in item 6.4.2. above shall be considered as a waiver of the Class B Shareholders Tag Along Rights and the Selling Shareholders will be free to sell their Shares of the Third-Party.

6.4.4. The exercise by the Class B Shareholders of their Tag-Along Right is irrevocable, and to the extent the Class B Shareholders serve a Notice of Exercise, they shall be bound and obligated to transfer the number of Class B Shares they have indicated in the Notice of Exercise.

6.4.5. In exercising their Tag-Along Right, the Class B Shareholders agree to make to the Third-Party the same representations and warranties, covenants, indemnities and/or other agreements as the Selling Shareholders agrees to make.

6.4.6. The transfer of the Class B Shares further to the exercise of the Tag-Along Right will take place simultaneously with the closing of the sale of the Class A Shares to the Third-Party.

6.4.7. In any event, the transfer of the Class B Shares shall always be made on the same terms applicable to the Class A Shares.

6.5. Public Offering

In case of a public offering of the Shares of the Corporation, the Class B Shareholders shall have the right to sell their Shares provided they agree to comply with all requirements of such sale.

Title III. Management

Art. 7. Board of Directors.

7.1. The Corporation is managed by a board of directors (the «Board of Directors») composed of at least three members and of up to seven members (each a «Director»), divided into three classes namely the Class A Directors, the Class B Directors and the Class C Directors. The Directors can but do not need to be Shareholders of the Corporation. They are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of Shareholders, which may at any time remove them.

7.2. The number of Directors, their term and their remuneration will be fixed by the general meeting of the Shareholders.

Art. 8. Board Proceedings.

8.1. The Board of Directors will elect a chairman among the Class A Directors.

8.2. The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Corporation so requires, but in any case, no less frequently than (six) 6 times a year. It must be convened each time two Directors so request.

8.3. Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions passed at the Directors' meetings.

8.4. Any Directors may act at any meeting of the Board of Directors of the Corporation by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another Director as his or her proxy. Any Class A Director will be authorised to represent more than one other Director.

8.5. Any and all Directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.6. Any meeting of the Board of Directors may be held by conference call only.

8.7. Decisions are validly taken by a simple majority of the Directors present or represented.

Art. 9. Powers. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Association to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 10. The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of any two Directors (one of whom at least being a Class A Director) or by the sole signature of any of the Managing Directors (as defined below) or by the sole signature of any person to whom specific signatory powers would have been delegated by the any two Directors or the Board of Directors.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 11. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more Directors, who will be called the «Managing Directors».

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or any Director delegated for this purpose.

Title IV. Supervision

Art. 13. The Corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. General Meeting

Art. 14. The annual meeting will be held at the registered office or at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of June at 2:00 p.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 15. The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. General Provision

Art. 18. All matters not governed by these Articles of Association are to be construed in accordance with the applicable Luxembourg laws.

Transitory provisions

a) The first business year begins on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 st of December 2013.

b) The first annual General Meeting will be held in 2014.

Subscription

The one thousand two hundred (1,200) class A shares have been subscribed as follows, by the Class A Shareholders:

1.- MaLo Capitals & Consulting S.A., prenamed, Four hundred class A shares	400
2.- Tecsys S.à r.l., prenamed, Four hundred class A shares	400
2.- Albatros Investment Participation S.A. prenamed, Four hundred class A shares	400
Total: one thousand two hundred class A shares	1,200

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of sixty thousand EURO (€ 60,000.-) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article twenty-six of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation is estimated at about one thousand three hundred fifty Euro (€ 1.350.-).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Extraordinary general meeting

The above named parties, representing the entire subscribed capital have passed the following resolutions:

1) The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2) The following are appointed Class A directors:

a) Mr Pascal KOSTER, company's director, MBA, residing in L-4973 Dippach, 141a, route de Luxembourg, born in Dudelange, on the 24 th of April 1968,

b) Mr Claude LUSCHER, company's director, residing in L-6195 Imbringen, 3, Cité Beaulieu, born in Luxembourg, on the 4 th of September 1964,

who is elected president of the board of directors,

c) Mr Frank FISCHER, company's director, residing in L-6942 Niederanven, 27 Mehlstrachen, born in Luxembourg, on the 20 th of March 1962.

3) Has been appointed statutory auditor:

G.T. Fiduciaires S.A., société anonyme, with registered office in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, entered in the company register of Luxembourg, under number B 121820.

4) The board of Directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the company and its representation to one or more managing directors.

5) Are appointed managing directors:

a) Mr Pascal KOSTER, prenamed,

b) Mr Claude LUSCHER, prenamed, and

c) Mr Frank FISCHER, prenamed.

6) The terms of office of the directors, the managing directors and the statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

7) The registered office of the company is established in L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, acting as above-stated, known to the undersigned notary by his name, Christian name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize.

Le cinq avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- MaLo Capitals & Consulting S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, RCS Luxembourg B 174828,

représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Echternach, 9, Rabatt,

en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée à Luxembourg, le 28 mars 2013.

2.- Tecsys S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, RCS Luxembourg B 122490,

représentée par Madame Peggy Simon, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée à Luxembourg, le 28 mars 2013.

3.- Albatros Investment Participation S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-6942 Niederanven, 27, Mehlstrachen, RCS Luxembourg B 102992,

représentée par Madame Peggy Simon, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée à Luxembourg, le 28 mars 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après les Statuts) d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Titre 1 er . Dénomination, Siège Social, Durée

Art. 1 er . Il existe une société anonyme sous la dénomination de «JOIN wireless S.A.». Elle peut aussi agir sous les enseignes commerciales «JOIN mobile» et «JOIN M2M».

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. L'objet pour lequel la Société est constituée est la construction, la maintenance et l'exploitation de réseaux de télécommunications mobiles, de réseaux de télécommunications fixes ainsi que tous les systèmes, installations et infrastructures annexes et connexes à la construction, la maintenance et l'exploitation de ces réseaux, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers. La Société peut s'engager dans la vente, la distribution, la commercialisation, la facturation et le service clientèle des services liés à ces réseaux et offrir des services de messagerie, de contenus et de publicité liés à ces réseaux.

Le but de la société est également la préparation, la programmation, la distribution, l'installation, l'entretien, l'utilisation, la location et le financement de tous produits, projets et prestations intellectuelles, qui se réfèrent au sens le plus large au traitement des données. La société peut exercer ces activités en son nom propre ou au nom de tiers, à titre de commissaire, médiateur, intermédiaire, agent ou personne autorisée ainsi sous toute autre forme.

La Société peut encore s'engager, directement ou indirectement, dans toutes autres opérations commerciales, financières, immobilières et industrielles ainsi que toutes les activités de Recherche et de Développement liées directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'objet ci-dessus, ou qui sont de nature à améliorer ou développer l'objet ci-dessus, y inclus la participation dans des sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères, ainsi que l'administration, le développement, la gestion et le contrôle de son portefeuille.

La Société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des obligations qui pourront être convertibles.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Actions.

5.1. Le capital social est fixé à soixante mille euros (€ 60.000,-) représenté par mille deux cents (1.200) actions de classe A (les «Actions de Classe A») d'une valeur nominale de cinquante Euro (€ 50,-) chacune, entièrement libérées. La société pourra émettre des actions de classe B («Actions de Classe B») à tout moment.

5.2. Les détenteurs d'Actions de Classe A sont désignés ci-après comme les «Actionnaires de Classe A», les détenteurs d'Actions de Classe B sont désignés ci-après comme les «Actionnaires de Classe B» et, conjointement avec les Actionnaires de Classe A, les «Actionnaires» ou, individuellement, un «Actionnaire».

5.3. Les Actions seront et resteront sous la forme nominative.

5.4. Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué sous les conditions prévues par la loi.

5.5. Les Actionnaires de Classe B n'auront aucun droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une émission de nouvelles Actions par la Société.

5.6. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Cessions.

6.1. Cessions en général

6.1.1 Toute cession d'Actions ne sera effective et reconnue par la Société que si: (i) elle est autorisée par un pacte d'Actionnaires (ou tout autre contrat de même type) existant de tous temps entre les Actionnaires et la Société (un «Pacte d'Actionnaires») et (ii) elle satisfait aux conditions définies par les présents statuts (les «Statuts») ou par tout Pacte d'Actionnaires.

6.1.2. Aucun Actionnaire ne pourra céder des Actions à moins que, préalablement à une telle cession, le cessionnaire n'ait adhéré à un Pacte d'Actionnaires éventuellement en vigueur, toutes les Actions détenues par ce cessionnaire étant soumises aux dispositions d'un tel accord.

6.1.3. Ni la Société ni l'un quelconque de ses administrateurs ou mandataires ne pourront enregistrer dans le registre des Actions de la Société, une cession d'Actions réalisée contrairement aux Statuts et à tout Pacte d'Actionnaire en vigueur.

6.2. Cessions libres

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Les Actionnaires conviennent que les Actionnaires de Classe A pourront transférer librement toutes ou partie de leurs Actions ou les droits de souscription afférents ou d'autres titres donnant droit aux Actions conformément aux articles 6.4. et 6.5. ci-dessous.

6.3. Lock-up

Les Actionnaires de Classe B ne seront autorisés à céder, gager ou accorder toute sûreté (une «Cession») sur toutes ou partie de leurs Actions à aucune personne ou entité à l'exception des cas suivants:

(i) en application des articles 6.4. et 6.5. ci-dessous,

(ii) en cas de Cession des Actions de Classe B aux Actionnaires de Classe A,

(iii) en cas de réalisation de tout gage accordé en faveur d'un Actionnaire de Classe A.

L'application de l'interdiction de Cession susmentionnée cessera immédiatement dans l'un des cas (i), (ii) et (iii) ci-dessus.

6.4. Tag Along

6.4.1. Si les Actionnaires de Classe A (les «Actionnaires Vendeurs») proposent de céder des Actions de Classe A représentant plus de 50% des Actions en émission dans la Société (et ce en prenant en compte les deux classes d'Actions) (la «Vente Proposée») à un tiers (le(s) «Tiers»), ils doivent transmettre un avis écrit aux Actionnaires de Classe B (une «Notice d'Offre») contenant le nombre d'Actions de Classe A sur lesquelles porte la Cession, l'identité du Tiers, le prix d'achat offert par le Tiers, les termes et conditions de la Cession, une copie de l'offre des Tiers (le cas échéant) ainsi qu'une invitation à produire une offre d'inclure la Vente Proposée.

6.4.2. Les Actionnaires de Classe B pourront exercer le droit de tag along (le «Droit de Tag Along») dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la date de réception de la Notice d'Offre en délivrant aux Actionnaires Vendeurs un avis irrévocable contant le nombre d'Actions de Classe B qu'ils entendent céder (la «Notice d'Exercice»).

6.4.3. La non-délivrance par les Actionnaires de Classe B de la Notice d'Exercice dans le délai énoncé au point 6.4.2., sera considérée comme la renonciation par les Actionnaires de Classe B à leur Droit de Tag Along, et les Actionnaires Vendeurs pourront librement vendre leurs Actions au Tiers.

6.4.4. L'exercice du Droit de Tag Along par les Actionnaires de Classe B sera irrévocable et, dans la mesure où les Actionnaires de Classe B délivrent une Notice d'Exercice, ils seront liés et obligés de céder le nombre d'Actions de Classe B indiqué dans la Notice d'Exercice.

6.4.5. En exerçant leur Droit Tag Along, les Actionnaires de Classe B acceptent de faire au Tiers les mêmes représentations, garanties, stipulations, indemnités et/ou autres contrats que les Actionnaires Vendeurs acceptent de faire.

6.4.6. La cession d'Actions de Classe B résultant de l'exercice du Droit de Tag Along aura lieu au même moment que la vente des Actions de Classe A au Tiers.

6.4.7. Dans tous les cas, la cession d'Actions de Classe B sera toujours effectuée selon les mêmes termes que ceux applicables pour la cession d'Actions de Classe A.

6.5. Offre publique

Dans le cas d'une offre publique des Actions de la Société, les Actionnaires de Classe B auront le droit de vendre leurs Actions s'ils acceptent toutes les conditions d'une telle vente.

Titre III. Administration

Art. 7. Conseil d'Administration.

7.1. La Société est administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé d'au moins trois membres et au maximum sept membres (chacun un «Administrateur»), divisé en trois classes, à savoir les Administrateurs de Classe A, les Administrateurs de Classe B et les Administrateurs de Classe C. Les Administrateurs pourront (mais ne seront pas nécessairement) des Actionnaires de la Société. Ils seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des Actionnaires, qui pourra les révoquer à tout moment.

7.2. Le nombre des Administrateurs, la durée de leur mandat ainsi que leur rémunération seront fixés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 8. Procédures au sein du Conseil d'Administration.

8.1. Le Conseil d'Administration choisit un président parmi les Administrateurs de Classe A.

8.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, mais, dans tous les cas, jamais moins de six (6) fois par an. Il doit être convoqué chaque fois que deux Administrateurs le demandent.

8.3. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les Administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

8.4. Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration de la Société en nommant, par écrit, que ce soit par courrier, par fax, e-mail, télégramme ou télex, un autre Administrateur comme son représentant. Tout Administrateur de Classe A pourra représenter plus d'un Administrateur.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

8.5. Chaque Administrateur et tous les Administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent se comprendre mutuellement. La participation à la réunion par ce moyen équivaut à une participation en personne à la réunion.

8.6. Toute réunion du Conseil d'Administration peut être tenue uniquement par conférence téléphonique.

8.7. Les décisions sont valablement prises par simple majorité des Administrateurs présents ou représentés.

Art. 9. Pouvoirs. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux Administrateurs (dont au moins un est un Administrateur de Classe A) ou par la seule signature de l'un des Administrateurs Délégués (tels que définis ci-dessous) ou par la seule signature de toute personne à qui deux Administrateurs auraient délégué le pouvoir de signature.

Art. 11. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués (les «Administrateurs Délégués»).

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un Administrateur Délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. Assemblée Générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de juin à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Disposition générale

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

a) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

b) La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription

Les mille deux cents (1.200) actions de classe A ont été souscrites comme suit, par les actionnaires de classe A:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

1.- MaLo Capitals & Consulting S.A., préqualifiée, Quatre cents actions de classe A	400
2.- Tecsys S.à r.l., préqualifiée, Quatre cents actions de classe A	400
3.- Albatros Investment Participation S.A. préqualifiée, Quatre cents actions de classe A	400
Total: mille deux cents actions de classe A	1,200

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de soixante mille EUROS (€ 60.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille trois cent cinquante Euros (€ 1.350.-).

Assemblée générale extraordinaire

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs classe A:

a) Monsieur Pascal KOSTER, directeur de sociétés, MBA, demeurant à L-4973 Dippach, 141a, route de Luxembourg, né à Dudelange, le 24 avril 1968,

b) Monsieur Claude LÜSCHER, directeur de société, demeurant à L-6195 Imbringen, 3, Cité Beaulieu, né à Luxembourg, le 4 septembre 1964, lequel est élu président du conseil d'administration,

c) Monsieur Frank FISCHER, directeur de sociétés, demeurant à L-6942 Niederanven, 27 Mehlstrachen, né à Luxembourg, le 20 mars 1962.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire:

G.T. Fiduciaires S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 121820.

4.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière des affaires de la société et sa représentation à un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s).

5.- Sont nommés administrateurs-délégués:

a) Monsieur Pascal KOSTER, préqualifié, et

b) Monsieur Claude LÜSCHER, préqualifié.

c) Monsieur Frank FISCHER, préqualifié.

6.- Le premier mandat des administrateurs, des administrateurs-délégués et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2018.

7.- Le siège social de la société est fixé à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 09 avril 2013. Relation: ECH/2013/664. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 10 avril 2013.

Référence de publication: 2013046814/454.

(130057063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 67.480.

—

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2210 Luxembourg, le 18 avril 2013.

Monsieur Jean Cornet

Gérant

Référence de publication: 2013049852/12.

(130061470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Telenet Finance Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 155.894.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 avril 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013048216/11.

(130058875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Telenet Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 150.204.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 avril 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013048217/11.

(130058877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Valwaste S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.965.228,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 169.359.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Référence de publication: 2013048249/11.

(130058827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

DK Participations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 136.950.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013049784/10.

(130060582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Centre Européen de Géodynamique et de Séismologie (ECGS), Fondation.

Siège social: L-2160 Luxembourg, 24, rue Münster.

R.C.S. Luxembourg G 113.

—

Annexe:
Comptes annuels au 31/12/2012

Gerhard Nellinger

Dipl. - Kaufmann

70, Grand-rue

L-1660 Luxembourg

J'ai été chargé de la révision des comptes du "CENTRE EUROPEEN DE GEODYNAMIQUE ET DE SEISMOLOGIE (ECGS)" à Luxembourg, établissement d'utilité publique.

Pour ce faire j'ai examiné les comptes établis pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2012 avec un bénéfice de 8.294,45 EURO.

J'ai procédé aux sondages et vérifications appropriés aux circonstances données et j'ai pris connaissance des informations et données nécessaires à l'accomplissement de ma mission.

J'ai constaté que les comptes annuels en question sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui m'ont été soumises.

L'analyse des dépenses me permet d'attester que les subventions reçues tant du Conseil de l'Europe que du Gouvernement Luxembourgeois ont été utilisées conformément à leur destination.

Luxembourg, le 21 février 2013. Gerhard Nellinger.

Balance Générale au 31.12.2012

Période(s): 00/2012-13/2012; Solde: Tout; Monnaie locale: EUR; Compte(s): 0-6;

			Période (13/2012)	
Compte	Description	Ouverture	Débit	Crédit
1021	Valeur du patrimoine de départ	-50.811,43		
1021	Résultats reportés (solde créditeur)	-53.097,42		
1941	Programmes d'éducation	-10.000,00		
1946	Provision Frais Laboratoire	-2.500,00		
1948	Provision Etudes Seismologiques	-40.400,00		
1951	Prov. pour Mesures Gravimétriques	-11.500,00		
1952	Prov. pour Projet Grace	-13.000,00		
1953	Projet Yellowstone Park	-7.660,00		
1954	Prov. pour publications	-7.800,00		
1955	Prov. pour déplacement employés	-6.500,00		
1956	Prov. pour Missions Employés	-5.000,00		
1958	Prov. pour Services Extérieurs			
1959	Prov. pour Projets PostDoc- PhD			
1960	Prov. Bibliothèque			
1961	Prov. Honoraires Experts			
1962	Prov. Charges de Personnel			
1963	Prov. pour autres Projets FNR (Reseachers D			
40000000	Cpte Centralisateur Fournisseur			
41000000	Cpte Centralisateur Client			
42100	Salaire Galassi			
42102	Salaire Oth			
42104	Salaire Smets			
43100	Sécurité Sociale - CCSS	-3.753,43		
44011	Ministère - Subventions	24.380,00		
44022	APO - Autres subventions			
44441	Adm contr. directes - Impôts sur salaires			
44618	TVA - Autres	-5.505,52		
4640	Provision pour frais à recevoir	-4.350,00		
5121	BCEE - LU83 0019 1000 3143 5000	137.258,64		

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

5122	BCEE lu58 0019 0175 5884 9000 USD	126,24
5123	EASY VISA	
5132	BCEE LU41 0019 5412 6480 8000 COMPTE	52.370,44
5133	BCEE LU70 0019 4812 2850 3000 LIVRET E	7.269,02
5311	Caisse siège	473,46
	TOTAL GENERAL	,00
	TOTAL OUVERTURE	
	TOTAL ENTREPRISE	

		Y-T-D (1/2012 - 13/2012)		
Compte	Description	Débit	Crédit	Solde
1021	Valeur du patrimoine de départ			-50.811,43
1021	Résultats reportés (solde créditeur)			-53.097,42
1941	Programmes d'éducation	10.000,00	-9.000,00	-9.000,00
1946	Provision Frais Laboratoire	2.500,00	-23.350,00	-23.350,00
1948	Provision Etudes Seismologiques	40.400,00	-25.325,00	-25.325,00
1951	Prov. pour Mesures Gravimétriques	11.500,00		
1952	Prov. pour Projet Grace	13.000,00		
1953	Projet Yellowstone Park	7.660,00		
1954	Prov. pour publications	7.800,00	-14.250,00	-14.250,00
1955	Prov. pour déplacement employés	6.500,00	-1.300,00	-1.300,00
1956	Prov. pour Missions Employés	5.000,00		
1958	Prov. pour Services Extérieurs		-1.000,00	-1.000,00
1959	Prov. pour Projets PostDoc- PhD		-9.490,00	-9.490,00
1960	Prov. Bibliothèque		-1.000,00	-1.000,00
1961	Prov. Honoraires Experts		-1.050,00	-1.050,00
1962	Prov. Charges de Personnel		-3.000,00	-3.000,00
1963	Prov. pour autres Projets FNR (Reseachers D		-393,45	-393,45
40000000	Cpte Centralisateur Fournisseur	177.496,69	-179.257,09	-1.760,40
41000000	Cpte Centralisateur Client	39.889,60	-39.889,60	
42100	Salaire Galassi	35.057,52	-35.057,52	
42102	Salaire Oth	54.960,22	-54.960,22	
42104	Salaire Smets	33.837,06	-31.293,24	2.543,82
43100	Sécurité Sociale - CCSS	41.397,37	-41.839,39	-4.195,45
44011	Ministère - Subventions	252.000,00	-251.180,00	25.200,00
44022	APO - Autres subventions	15.000,00	-12.000,00	3.000,00
44441	Adm contr. directes - Impôts sur salaires	25.058,60	-25.058,60	
44618	TVA - Autres	5.505,52	-5.439,07	-5.439,07
4640	Provision pour frais à recevoir	4.350,00	-800,00	-800,00
5121	BCEE - LU83 0019 1000 3143 5000	358.136,46	-373.283,53	122.111,57
5122	BCEE lu58 0019 0175 5884 9000 USD			126,24
5123	EASY VISA	1.500,00	-1.147,96	352,04
5132	BCEE LU41 0019 5412 6480 8000 COMPTE	428,57	-1,50	52.797,51
5133	BCEE LU70 0019 4812 2850 3000 LIVRET E	59,44		7.328,46
5311	Caisse siège	325,00	-701,43	97,03
	TOTAL GENERAL	1.149.362,05	-1.141.067,60	8.294,45
	TOTAL OUVERTURE	221.877,80	-221.877,80	
	TOTAL ENTREPRISE	1.371.239,85	-1.362.945,40	

Bilan au 31.12.2012

Type solde: Tout; Pér.: 0/2012-12/2012; Mod.: A1: Bilan conventionné; Monnaie loc.: EUR;
Pér. comp.: 0/2011-12/2011; Dates de l'exercice: 01/01/2012-31/12/2012;

ACTIF

	0/2012-12/2012	0/2011-12/2011
D. Actif circulant	213.556,67	221.877,80

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

II. Créances			30.743,82	24.380,00
4. Autres créances			30.743,82	24.380,00
	42104	Salaire Smets	2.543,82	
	44011	Ministère - Subventions	25.200,00	24.380,00
	44022	APO - Autres subventions	3.000,00	
	44053	Fonds National de la recherche Luxembourg		
IV. Avoirs en banque, cpte de chèques, chèque & encaisse			182.812,85	197.497,80
	5121	BCEE-LU83 0019 1000 3143 5000	122.111,57	137.258,64
	5122	BCEEIU58 0019 0175 5884 9000 USD	126,24	126,24
	5123	EASY VISA	352,04	
	5132	BCEELU41 0019 5412 6480 8000 COMPTE EPARGNE	52.797,51	52.370,44
	5133	BCEELU70 0019 4812 2850 3000 LIVRET EPARGNE	7.328,46	7.269,02
	5311	Caisse siège	97,03	473,46
TOTAL ACTIF:			213.556,67	221.877,80

PASSIF

			0/2012-12/2012	0/2011-12/2011
A. Fonds / Fonds associatifs et réserves			112.203,30	103.908,85
I. Fonds; Fonds associatifs			50.811,43	50.811,43
	1021	Valeur du patrimoine de départ	50.811,43	50.811,43
V. Résultats reportés			53.097,42	53.127,08
	1101	Résultats reportés (solde créditeur)	53.097,42	53.127,08
VI. Résultats de l'exercice			8.294,45	-29,66
B. Provisions pour risques et charges			800,00	4.350,00
	4640	Provision pour frais à recevoir	800,00	4.350,00
C. Dettes			11.394,92	9.258,95
VIII. Dettes fiscales et dettes de sécurité sociale			4.195,45	3.753,43
	43100	Sécurité Sociale - CCSS	4.195,45	3.753,43
	44441	Adm contr. directes - Impôts sur salaires		
	44442	Impôts de crise		
IX. Autres dettes			7.199,47	5.505,52
	40000000	Cpte Centralisateur Fournisseur	1.760,40	
	44618	TVA-Autres	5.439,07	5.505,52
D bis. Fonds dédiés			89.158,45	104.360,00
I. Fonds dédiés sur subventions			89.158,45	104.360,00
	1941	Programmes d'éducation	9.000,00	10.000,00
	1946	Provision Frais Laboratoire	23.350,00	2.500,00
	1947	Provision J.L.G.		
	1948	Provision Etudes Seismologiques	25.325,00	40.400,00
	1950	Prov. FNR - Postdoc Agreement Samsonov		
	1951	Prov. pour Mesures Gravimétriques		11.500,00
	1952	Prov. pour Projet Grace		13.000,00
	1953	Projet Yellowstone Park		7.660,00
	1954	Prov. pour publications	14.250,00	7.800,00
	1955	Prov. pour déplacement employés	1.300,00	6.500,00
	1956	Prov. pour Missions Employés		5.000,00
	1958	Prov. pour Services Extérieurs	1.000,00	
	1959	Prov. pour Projets PostDoc-PhD	9.490,00	
	1960	Prov. Bibliothèque	1.000,00	
	1961	Prov. Honoraires Experts	1.050,00	
	1962	Prov. Charges de Personnel	3.000,00	
	1963	Prov. pour autres Projets FNR (Reseachers Day	393,45	
TOTAL PASSIF:			213.556,67	221.877,80

Budget 2013

Centre Européen de Géodynamique et de Séismologie

1 - ACHATS	2012 SOLDE 31/12/2012	2012-2013 AU PROVISION	2013 DOTATION GOUVERNEMENT
Achats stockés - Matières premières			
Achats stockés - Approvisionnments			
(matières et fournitures consommables)			
Fournitures consomables - Fournitures de bureau Achats -			
fourniture administrative/bureau	239,80		1500,00
Achats non stockés de matières et fournitures			
Fournitures administrative TOTAL	-700,59		3500,00
Achats - petit équipement			
Achats - Matériel Informatique (Administration)			
TOTAL ACHATS STOCKES ET NON STOCKES			
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	-460,79	0,00	5000,00
2 - SERVICES EXTERIEURS			
Entretien et réparations	1457,61		1500,00
Sur biens mobiliers			
Autres charges externes - Entretien/ réparat.			
bien mobilie (imprimante, photocopie., ...)			
Primes d'assurance	-268,34		2500,00
Assurances risque d'exploitation			
Assurances risque Europe Assistance B. Smeets			
Assurance Instruments scientifiques			
TOTAL SERVICES EXTERIEURS ENTRETETIEN			
ET REPARATION / ASSURANCES	1189,27	0,00	4000,00
3 - ETUDES ET RECHERCHES			
GéoDynLab	-67,67	0,00	2500,00
Laboratoire	15525,68	23350,00	5500,00
Matériel informatique - Carburants - Petit matériel divers -			
Matériel scientifique - Location bouteille à gas - Entret.et			
répart. sur bien mob.			
Mesures Gravimétriques	15000,00	0,00	
Etudes séismologiques	21436,81	18825,00	18000,00
Matériel inform. - Petit mat. divers -			
Mat. et équip. scientif. - Publications			
LUXBB - Stations séismiques au Luxembourg	7193,37	6500,00	2000,00
Matériel inform. - Frais divers - maintenance stations			
Borehole Gravimeter			
CNR - National Research Council - Volcans Africains			
Projet subventioné par l'ECGS			
Projet GFZ - German Research Ctre for Geosciences			
Projet subventioné par l'ECGS			
CNRS Strasbourg - Projet Grace	0,00	0,00	
Projet subventioné par l'ECGS			
Univ.Luxembourg - Abs. Gravity - Yellowstone Park	0,00	0,00	
Projet subventioné par l'ECGS			
Projet PostDoc - AFR/FNR			
PostDocPhd FNR/AFR/BELSPO/VIX - B. Smets -			
Frais de mission/déplacement			
PostDocPhd FNR/GEORISCA/ - Alicia Arjona -			
Frais de mission/déplacem. - General Specific Operation			
PostDocPhd FNR/AFR/ECGS - Jacek Stankiewicz -			

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Frais de mission/déplacement			
Documentation Technique Bilbiothèque	-132,01	1000,00	500,00
Abonnements revues scientifiques - Livres et et revues divers			
Frais de colloques, séminaires, conférences	2598,62	9000,00	17250,00
Workshop - JLG			
Frais de formation			
TOTAL ETUDES ET RECHERCHES	61554,80	58675,00	45750,00
	2012	2012-2013	2013
4- AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1052,50	1050,00	5750,00
Honor. d'expert comptable et de réviseur d'entreprise			
Honor. d'expert comptable (gestion dossiers salaires)			
Publicité, publications, relations publiques	16053,52	14250,00	5000,00
Imprimés et Gravures (Impression Envel.et C.de visites)			
Relations publiques Abonnements (p.ex. Restena)			
Imprimés - Publications (Cahiers bleu)			
Déplacements, missions et réceptions	1669,26	1300,00	18500,00
Déplacements et missions des membres			
des conseils d'administration et scientifique			
Déplacements et missions des employés			
Frais de réception et de représentation			
Frais postaux et frais de télécommunications	2268,02		1200,00
Timbres			
Services bancaires et assimilés	250,00	1000,00	300,00
Cetrel - Connexion - V-term			
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21293,30	17600,00	30750,00
5 - AUTRES FRAIS			
Charges de Personne	15813,06	12490,00	170000,00
Régime des employés			
(Traitements - Remboursements caisse de maladie)			
Remboursement Caisse de maladie			
Charges sociales			
PostDocPhd FNR/AFR B. Smets - Traitement Brut			
et Topping up MRAC			
PostDocPhd FNR/AFR Alicia Arjona - Traitement Brut			
et Topping up MRAC			
PostDocPhd FNR/AFR Jacek Stankiewicz - Traitement Brut			
(Topping up ECGS)			
PostDocPhd - MRAC/Georisca - Frais divers			
Autres frais de personnel (Chèques repas)			
Autres charges d'exploitation	200,00		200,00
Charges financières	-304,45		300,00
Pertes de Change - Frais bancaire et commissions			
sur virements			
SOUS-TOTAL AUTRES FRAIS	15708,61	12490,00	170500,00
Subventions autres projets (Researchers Day (FNR)		393,43	
Provision pour Frais à recevoir		800,00	
GRAND TOTAL	99285,19	89958,43	256000,00
	2012	2012-2013	2013
	SOLDE	AU	DOTATION
	31/12/2012	PROVISION	GOUVERNEMENT
Centre Européen de Géodynamique et de Séismologie			
1 - ACHATS		2013	2013
Achats stockés - Matières premières		AUTRES	BUDGET
		DOTATION	TOTAL

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Achats stockés - Approvisionnments		
(matières et fournitures consommables)		
Fournitures consomables - Fournitures de bureau Achats -		
fourniture administrative/bureau		1500,00
Achats non stockés de matières et fournitures		
Fournitures administrative TOTAL		3500,00
Achats - petit équipement		
Achats - Matériel Informatique (Administration)		
TOTAL ACHATS STOCKES ET NON STOCKES		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES		5000,00
2 - SERVICES EXTERIEURS		
Entretien et réparations		1500,00
Sur biens mobiliers		
Autres charges externes - Entretien/ réparat. bien mobilie		
(imprimante, photocopie., ...)		
Primes d'assurance		2500,00
Assurances risque d'exploitation		
Assurances risque Europe Assistance B. Smeets		
Assurance Instruments scientifiques		
TOTAL SERVICES EXTERIEURS ENTRETETIEN		
ET REPARATION / ASSURANCES		4000,00
3 - ETUDES ET RECHERCHES		
GéoDynLab		2500,00
Laboratoire		28850,00
Matériel informatique - Carburants - Petit matériel divers -		
Matériel scientifique - Location bouteille à gas -		
Entret. et répart. sur bien mob.		
Mesures Gravimétriques		0,00
Etudes séismologiques	9000,00	45825,00
Matériel inform. - Petit mat. divers - Mat. et équip. scientif. - Publications		
LUXBB - Stations séismiques au Luxembourg		8500,00
Matériel inform. - Frais divers - maintenance stations		
Borehole Gravimeter		
CNR - National Research Council - Volcans Africains		
Projet subventioné par l'ECGS		
Projet GFZ - German Research Ctre for Geosciences		
Projet subventioné par l'ECGS		
CNRS Strasbourg - Projet Grace		
Projet subventioné par l'ECGS		
Univ.Luxembourg - Abs. Gravity - Yellowstone Park		
Projet subventioné par l'ECGS		
Projet PostDoc - AFR/FNR	11150,00	11150,00
PostDocPhd FNR/AFR/BELSPO/VIX - B. Smets - Frais de mission/déplacement	4000,00	
PostDocPhd FNR/GEORISCA/ - Alicia Arjona -		
Frais de mission/déplacem. - General Specific Operation	6150,00	
PostDocPhd FNR/AFR/ECGS - Jacek Stankiewicz - Frais de mission/déplacement	1000,00	
Documentation Technique Bilbiothèque		1500,00
Abonnements revues scientifiques - Livres et et revues divers		
Frais de colloques, séminaires, conférences		26250,00
Workshop - JLG		
Frais de formation		
TOTAL ETUDES ET RECHERCHES	20150,00	124575,00
4 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		6800,00

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Honor. d'expert comptable et de réviseur d'entreprise		
Honor. d'expert comptable (gestion dossiers salaires)		
Publicité, publications, relations publiques		19250,00
Imprimés et Gravures (Impression Envel.et C.de visites)		
Relations publiques - Abonnements (p.ex. Restena)		
Imprimés - Publications (Cahiers bleu)		
Déplacements, missions et réceptions		19800,00
Déplacements et missions des membres		
des conseils d'administration et scientifique		
Déplacements et missions des employés		
Frais de réception et de représentation		
Frais postaux et frais de télécommunications		1200,00
Timbres		
Services bancaires et assimilés		1300,00
Cetrel - Connexion - V-term		
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00	48350,00
5 - AUTRES FRAIS		
Charges de Personne	169847,00	352337,00
Régime des employés (Traitements - Remboursements caisse de maladie)		
Remboursement Caisse de maladie		
Charges sociales		
PostDocPhd FNR/AFR B. Smets - Traitement Brut et Topping up MRAC	45175,00	
PostDocPhd FNR/AFR Alicia Arjona - Traitement Brut et Topping up MRAC	67586,00	
PostDocPhd FNR/AFR Jacek Stankiewicz - Traitement Brut (Topping up ECGS)	55586,00	
PostDocPhd MRAC/Georisca - Frais divers	1500,00	
Autres frais de personnel (Chèques repas)		
Autres charges d'exploitation		200,00
Charges financières		300,00
Pertes de Change - Frais bancaire et commissions sur virements		
SOUS-TOTAL AUTRES FRAIS	169847,00	352837,00
Subventions autres projets (Researchers Day (FNR)		393,43
Provision pour Frais à recevoir		800,00
GRAND TOTAL	189997,00	535955,43
	2013	2013
	AUTRES	BUDGET
	DOTATION	TOTAL

Référence de publication: 2013045467/363.

(130055663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Delux Einrichtungen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3858 Schifflange, 24, rue Denis Netgen.

R.C.S. Luxembourg B 43.221.

—

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 24 août 2012, à SCHIFFLANGE, rue Denis Netgen, 24

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 224 août 2012, à SCHIFFLANGE, rue Denis Netgen, 24, que:

1) Monsieur Raymond KALPERS, administrateur de sociétés, demeurant à B-4630 SOUMAGNE, rue Paul d'Adrimont, 76, est reconduit, dans ses fonctions d'administrateur, respectivement dans ses fonctions d'administrateur-délégué, pour une durée de 6 ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

2) La société B.I.G., BUSINESS INVEST GESTION s.a., sise à L-4025 ESCH-SUR-ALZETTE, rue de Belvaux, 30, est reconduite dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de 6 ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

3) Madame Jeanne HERMES, sans état, demeurant à L-3944 MONDERCANGE, cité Jacques Steichen, 25, est reconduite dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de 6 ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

4) INTARIS - Salaires et Gestion sàrl, sise à L-7540 ROLLINGEN, rue de Luxembourg, 113, est reconduite dans ses fonctions de commissaire aux comptes, pour une durée de 6 ans, se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Esch-sur-Alzette, le 24 août 2012.

KALPERS

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013050530/26.

(130061729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Delta Logic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 54.357.

—

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 5 mars 2013 pour statuer sur les comptes au 31 décembre 2012

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Nico HANSEN, de Monsieur Alain BARTHOLME et de Madame Sophie BATARDY, pour une durée de 6 ans.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société MGI FISOGEST Sàrl pour une durée de 6 ans.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2019 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 5 mars 2013

Les membres du Conseil d'Administration décident de nommer comme Président du Conseil d'Administration Monsieur Nico HANSEN, né le 31 mars 1969 à DIFFERDANGE, demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur à L-2311 LUXEMBOURG, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler le mandat d'Administrateur-délégué de Monsieur Nico HANSEN, préqualifié, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Référence de publication: 2013050529/24.

(130061621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

DEREIF Immobilien 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 174.634.

—

Il résulte d'un acte de constitution de la société «DEREIF Immobilien S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 21 janvier 2013, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C, le 22 janvier 2013. Relation: EAC/2013/935 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, en date du 25 janvier 2013, sous la référence L130015988, que le code postal contenu dans l'adresse des administrateurs, Messieurs Bernd ZENS et Joachim GALLUS, a été erronément indiqué et il y a donc lieu de lire le nouveau code postal suivant, contenant dans l'adresse professionnelle des deux administrateurs ci-avant:

«Riehler Straße 190. D-50735 Köln (Deutschland)".

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 avril 2013. Relation: EAC/2013/5111. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signe).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013050532/20.

(130061844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Crystal Sigma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.582.

—

Par la présente, nous avons le regret de vous informer de notre démission comme gérant de votre société et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 avril 2013. Cyrille Vallée.

Référence de publication: 2013050480/10.

(130061779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Delta Lloyd L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 24.964.

—

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2013

L'Assemblée Générale renomme:

- Emiel ROOZEN, Président;
- DELTA LLOYD BANK S.A., Administrateur;
- Peter André KNOEFF, Administrateur;
- Alex OTTO, Administrateur;
- Fernand REINERS, Administrateur;
- Nico THILL, Administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale renomme comme réviseur d'entreprises agréé:

- PricewaterhouseCoopers.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2013.

Référence de publication: 2013050528/22.

(130062066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

DEREIF London Eastcheap Court S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 174.811.

—

I! résulte d'un acte de constitution de la société «DEREIF London Eastcheap Court S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 janvier 2013, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C, le 28 janvier 2013. Relation: EAC/2013/1284 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, en date du 1 er février 2013, sous la référence L130020606, que le code postal contenu dans l'adresse des administrateurs, Messieurs Bernd ZENS et Joachim GALLUS, a été erronément indiqué et il y a donc lieu de lire le nouveau code postal suivant, contenant dans l'adresse professionnelle des deux administrateurs ci-avant:

«Riehler Straße 190. D-50735 Köln (Deutschland)".

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 avril 2013. Relation: EAC/2013/5105. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013050533/20.

(130061856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Automotive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 108.235.

—

Extrait de la résolution pris lors du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 09 avril 2013:

1) Le Conseil décide de transférer le siège social de la société au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUTOMOTIVE S.A.

Référence de publication: 2013050429/12.

(130061732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

DEREIF London 10 St. Bride Street S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 174.812.

—

Il résulte d'un acte de constitution de la société "DEREIF London 10 St. Bride Street S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 janvier 2013, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C, le 28 janvier 2013. Relation: EAC/2013/1286 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, en date du 01 février 2013, sous la référence L130020632, que le code postal contenu dans l'adresse des administrateurs, Messieurs Bernd ZENS et Joachim GALLUS, a été erronément indiqué et il y a donc lieu de lire le nouveau code postai suivant, contenant dans l'adresse professionnelle des deux administrateurs ci-avant:

"Riehler Straße 190. D-50735 Köln (Deutschland)".

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 avril 2013. Relation: EAC/2013/5110 Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur .

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures

Référence de publication: 2013050534/20.

(130061865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Dasbourg-Pont SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9839 Rodershausen, 1, Dosberbreck.

R.C.S. Luxembourg B 96.728.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 18 mars 2013 à 9.00 heures

L'assemblée générale renouvelle jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2019 le mandat des administrateurs suivants:

Monsieur Alex HUIJBEN, administrateur et administrateur-délégué, né à Wiltz (L) le 22.05.1968, demeurant à L – 9811 Wahlhausen, 18, Am Duerf

Madame Jacqueline MATHIEU, administrateur et administrateur-délégué, née à Clervaux (L) le 17.06.1970, demeurant à L – 9811 Wahlhausen, 18, Am Duerf

Monsieur Antoine MATHIEU, administrateur, né à Rodershausen (L) le 03.07.1936, demeurant à L – 9839 Rodershausen, 10, Op der Aeltchent

Le mandat du commissaire aux comptes FIRELUX S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy est également renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2019.

Pour extrait sincère et conforme
Un administrateur

Référence de publication: 2013050526/22.

(130062100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Initial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 66, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 100.740.

—

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2013 décide de nommer Monsieur Daniel Bochem, résidant au 11 rue Hensbergelei à 2930 Brasschaat (Belgique), comme délégué à la gestion journalière pour une durée de 6 ans avec effet au 1 er avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013050644/12.

(130061672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Industrial Minerals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 169.697.

—

Extrait des résolutions de l'associé unique

En date du 16 avril 2013, l'associé unique de la société a décidé de révoquer Monsieur John F. ASHBURN JR. en tant que gérant de classe A, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Geoffrey Ralph BEDFORD, né le 10 juin 1966 à London, Canada, demeurant professionnellement au Standard Life Centre, 121 King Street West, Suite 1740, M5H 3T9 Toronto, Ontario, Canada, et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Gérants de classe A:

- Monsieur Geoffrey Ralph BEDFORD
- Monsieur Neal SHAH
- Monsieur Kevin MORRIS

Gérants de classe B:

- Madame Johanna VAN OORT
- Monsieur Johan DEJANS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013050642/26.

(130061943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

WG Holdings III, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard du Prince Felix.

R.C.S. Luxembourg B 176.438.

—

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twentieth day of March.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

WG Topco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Solange Wolter, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "WG Holdings III" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500), represented by one hundred (100) shares in registered form, without designation of nominal value, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers (the Board) composed of at least one (1) class A manager (hereafter Class A Manager) and one (1) class B manager (hereafter Class B Manager) appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of the Class A Manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented which majority must include the affirmative vote of the Class A Manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other.

The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of the Class A Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of the Class A Manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 11. Sole shareholder.

11.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

12.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

12.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 13. Réviseurs d'entreprises.

13.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

13.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by the majority of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

16.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

he first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

Subscription and Payment

WG Topco S.a r.l., represented as stated above, subscribes to one hundred (100) shares in registered form, without designation of nominal value and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand and five hundreds euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundreds euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as Class A Manager of the Company for an indefinite period:

WG Topco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

whose permanent representative will be Mr Bob Wiese, manager, born in Davenport, Scott County, Iowa, USA October 13, 1946 and business address is Mr. R. R. Wiese, NLW Holdings, LLC., 2703 E. Avalon Avenue, P.O.Box 2570, Muscle Shoals, Alabama, 35662-2570.

2. The following person is appointed as Class B Manager of the Company for an indefinite period:

Robert van 't Hoeft, manager, born on 13 January 1958 in Schiedam, The Netherlands, residing at 4A, rue Bruch, L 6930, Mensdorf, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 63, Boulevard Prince Felix, L-1513 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, the present deed is drawn up in English, followed by a German version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the German text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahr zweitausenddreizehn, am zwanzigsten März,

ist vor Uns, Maître Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

ERSCHIENEN:

WG Topco S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) gegründet und bestehend nach Luxemburgischem Recht, mit eingetragenem Sitz in 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, noch nicht eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburgs.

vertreten von Solange Wolter, Angestellte, mit professioneller Adresse in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift.

Die besagte Vollmacht, nachdem sie ne varietur von dem Vertreter der erscheinenden Partei und dem unterzeichneten Notar unterzeichnet wurde, bleibt in der Anlage dieser Urkunde zum Zwecke der Eintragung.

Die erscheinende Partei, vertreten wie oben, hat den unterzeichneten Notar aufgefordert, wie folgt die Satzungen einer Privaten Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) aufzustellen, die hiernach gegründet wird:

I. Name - Gesellschaftssitz - Dauer - Gegenstand

Art. 1. Name. Der Name der Gesellschaft ist "WG Holdings III" (die Gesellschaft). Die Gesellschaft ist eine Privatgesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) nach Gesetz des Großherzogtums Luxemburgs und ganz besonders des Gesetzes vom 10. August 1915 über gewerbliche Gesellschaften, wie abgeändert (das Gesetz), und diesen Gründungssatzungen (die Satzungen).

Art. 2. Gesellschaftssitz.

2.1 Der eingetragene Gesellschaftssitz befindet sich in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg. Er kann innerhalb der Gemeinde durch Entschließung des Vorstandes (der Vorstand) verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg durch Beschluss der Aktionäre verlegt werden, die entsprechend der Bedingungen beschließen, die für Satzungsänderungen vorgeschrieben sind.

2.2. Zweigstellen, Filialen oder andere Niederlassungen können im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland durch Beschluss des Vorstandes gegründet werden. Wenn der Vorstand bestimmt, dass sich außerordentliche politische oder militärische Entwicklungen ergeben haben oder bevorstehen oder wahrscheinlich bevorstehen werden, die sich auf die normalen Aktivitäten der Gesellschaft am Gesellschaftssitz oder auf die Kommunikationsmittel mit diesem Gesellschaftssitz auswirken können, kann der Gesellschaftssitz zeitweilig ins Ausland verlegt werden, bis diese anormalen Umstände ein Ende finden. Diese zeitweiligen Maßnahmen haben keine Auswirkungen auf die Staatsangehörigkeit der Gesellschaft, die trotz der zeitweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, eine Luxemburger Gesellschaft bleibt.

Art. 3. Gesellschaftsziel.

3.1 Der Gegenstand der Gesellschaft ist die Übernahme von Beteiligungen in Luxemburg oder im Ausland an Gesellschaften oder Unternehmen in jeder Form und die Verwaltung solcher Beteiligung. Das Unternehmen kann insbesondere durch Zeichnung, Kauf, Tausch oder auf jede andere Weise Aktien, Anteile oder andere Beteiligungssicherheiten, Anleihen, Obligationen, Einlagenzertifikate und anderen Schuldinstrumenten und ganz allgemein jede Bürgschaften und Finanzinstrumente, die von öffentlichen oder privaten Einheiten ausgegeben werden, erwerben. Sie kann sich an der Gründung, der Entwicklung, der Verwaltung und der Kontrolle von allen Gesellschaften oder Unternehmen beteiligen. Sie kann ferner in den Erwerb und die Verwaltung eines Portfolios oder Patente und/oder anderen Urheberrechte jeglicher Art oder jeglichen Ursprungs investieren.

3.2 Die Gesellschaft kann in jeder Form bis auf Ausnahme eines öffentlichen Angebotes leihen. Sie kann allein über private Anlagen Scheine, Anleihen und jede Art der Schuld und/oder Wertpapieren ausgeben. Die Gesellschaft kann Darlehen gewähren, einschließlich ohne Beschränkung die Erträge von Darlehen an die Tochtergesellschaften, Filialen und andere Gesellschaften verteilen. Die Gesellschaft kann ferner das gesamte oder einen Teil des Vermögens verpfänden, übertragen, belasten oder anders eine Bürgschaft darüber einrichten, um die eigenen Verbindlichkeiten und die jeder anderen Gesellschaft zu garantieren, im Allgemeinen für die eigenen Gunsten und zugunsten jeder anderen Gesellschaft oder Person. Um Zweifel zu vermeiden kann die Gesellschaft geregelte Aktivitäten des Finanzsektors nicht ohne die vorherige erforderliche Zulassung durchführen.

3.3. Die Gesellschaft kann alle Techniken und Instrumente bzgl. dieser Investitionen für den Zweck der effizienten Verwaltung nutzen, einschließlich Techniken und Instrumente, die die Gesellschaft gegen Kredit-, Währungs-, Zins-und andere Risiken schützen.

3.4. Die Gesellschaft kann jede gewerblichen, finanziellen oder industriellen Handlungen und Transaktionen hinsichtlich Immobilien oder beweglichen Gütern, die direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftsziel verbunden sind, durchführen.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 4. Dauer.

4.1. Die Gesellschaft wird für unbeschränkte Dauer gegründet.

4.2. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod, die Aufhebung der bürgerlichen Rechte, Inkapazität, Zahlungsunfähigkeit, Konkurs oder ähnliche Ereignisse, die einen oder mehrere Aktionäre betreffen, aufgelöst.

II. Kapital - Anteile

Art. 5. Kapital.

5.1. Das Aktienkapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500), vertreten durch einhundert (100) eingetragene Aktien, ohne Bezeichnung eines Nennwertes, die alle gezeichnet und voll eingezahlt sind.

5.2 Das Gesellschaftskapital kann einmalig oder mehrfach durch eine Entschließung der Aktionäre erhöht werden, die entsprechend der Bedingungen für Satzungsänderungen handeln.

Art. 6. Aktien.

6.1. Die Aktien sind unteilbar und die Gesellschaft erkennt nur einen (1) Inhaber pro Aktie an.

6.2. Die Aktien können frei unter den Aktionären übertragen werden.

Wenn die Gesellschaft nur einen Aktionär zählt, können die Aktien frei an Drittparteien übertragen werden.

Wenn die Gesellschaft mehr als einen Aktionär hat, untersteht die Übertragung von Aktien (inter vivos) an Drittparteien der vorherigen Genehmigung der Aktionäre, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals darstellen.

Ein Aktientransfer ist nur verbindlich für die Gesellschaft oder Drittparteien infolge der Mitteilung oder Annahme der Gesellschaft entsprechend Artikel 1690 des Bürgerlichen Gesetzbuches.

6.3. Ein Verzeichnis der Aktionäre wird am Gesellschaftssitz gehalten und kann von jedem Aktionär auf Anfrage eingesehen werden.

6.4. Die Gesellschaft kann die eigenen Aktien einlösen, insofern die Gesellschaft ausreichend verteilbare Rücklagen zu diesem Zweck hat oder wenn die Einlösung sich aus einer Reduzierung des Gesellschaftskapitals ergibt.

III. Verwaltung - Vertretung

Art. 7. Ernennung und Entlassung von Geschäftsführern.

7.1. Die Gesellschaft wird verwaltet durch den Geschäftsführervorstand (der Vorstand) bestehend aus mindesten einem (1) Klasse A Manager (hiernach Klasse A Manager) und einem Klasse B Manager (hiernach Klasse B Manager), der durch Beschluss der Aktionäre, die die Bedingungen des Mandates bestimmen, ernannt wird. Die Geschäftsführer müssen keine Aktionäre sein

7.2. Die Geschäftsführer können jederzeit (mit oder ohne Grund) durch Beschluss der Aktionäre entlassen werden.

Art. 8. Vorstand.

8.1 Befugnisse des Vorstandes

(i) Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich vom Gesetz oder den Satzungen den Aktionären vorbehalten sind, gehören zu den Befugnissen des Vorstandes, der alle Vollmachten hat, um alle Handlungen und Tätigkeiten durchzuführen und zu genehmigen, die dem Gesellschaftsziel entsprechen.

(ii) Sonder- und beschränkte Befugnisse können für spezifische Angelegenheiten einem oder mehreren Agenten vom Vorstand übertragen werden.

8.2 Verfahren

(i) Der Vorstand trifft sich auf Anfrage eines Klasse A Managers an dem in der Einladung bestimmten Ort, der sich im Grunde in Luxemburg befindet.

(ii) Eine schriftliche Einladung zur Vorstandssitzung wird allen Managern mindestens vierundzwanzig (24) Stunden im Voraus, außer in Notfällen, deren Art und Umstände in der Einladung festgehalten werden, zugestellt.

(iii) Es wird keine Einladung erfordert, wenn alle Vorstandsmitglieder anwesend oder vertreten sind oder wenn sie vollständig Kenntnis von der Tagesordnung der Sitzung haben. Jeder Manager kann auf eine Einladung vor oder nach einer Sitzung verzichten. Getrennte schriftliche Einladungen sind nicht für Sitzungen erforderlich, die zur gleichen Zeit am gleichen Ort laut eines vorher vom Vorstand genehmigten Kalenders stattfinden.

(iv) Ein Manager kann einem anderen Manager eine Vollmacht erteilen, um bei jeder Vorstandssitzung vertreten zu sein.

(v) Der Vorstand kann nur rechtsgültig entscheiden und handeln, wenn die Mehrheit der Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Entschließungen des Vorstandes werden rechtsgültig mit der Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Manager, zu deren Mehrheit die positive Stimme des Klasse A Managers gehört, getroffen. Die Beschlüsse des Vorstandes werden in einem Protokoll festgehalten, das vom Sitzungsvorsitzenden unterzeichnet wird, oder wenn kein Vorsitzender ernannt wurde, von allen anwesenden oder vertretenen Managern.

(vi) Jeder Manager kann an jeder Vorstandssitzung per Telefon oder Videokonferenz oder durch alle Kommunikationsmittel teilnehmen, die es den an der Konferenz teilnehmenden Personen ermöglichen, sich zu identifizieren und sich

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

gegenseitig zu hören und zu sprechen. Die Teilnahme durch diese Mittel gilt als Teilnahme in Person an einer rechtmäßig einberufenen und abgehaltenen Sitzung.

(vii) Beschlüsse per Rundschreiben, die von allen Managern unterzeichnet werden (die Managerbeschlüsse per Rundschreiben) sind gültig und verbindlich, wenn sie auf einer rechtsmäßig einberufenen und abgehaltenen Vorstandssitzung verabschiedet wurden und das Datum der letzten Unterschrift tragen.

8.3. Vertretung

(i) Die Gesellschaft wird gegenüber Drittparteien in allen Angelegenheiten durch eine Unterschrift eines Klasse A Managers gebunden.

(ii) Die Gesellschaft wird auch gegenüber Drittparteien durch die Unterschrift jeder Person gebunden, die Sondervollmachten erhalten hat.

Art. 9. Haftbarkeit der Manager. Die Manager können aus keinem Grund ihres Mandates persönlich haftbar gemacht werden für die Verpflichtungen, die rechtsgültig im Namen der Gesellschaft durch sie eingegangen wurden, insofern diese Verpflichtungen die Satzungen und das Gesetz einhalten.

IV. Aktionäre

Art. 10. Generalversammlung der Aktionäre und Aktionärsbeschlüsse per Rundschreiben.

10.1. Vollmachten und Stimmrechte

(i) Beschlüsse der Aktionäre werden bei einer Generalversammlung (die Generalversammlung) oder durch ein Rundschreiben (die Aktionärsbeschlüsse per Rundschreiben) verabschiedet.

(ii) Wenn Beschlüsse per Rundschreiben verabschiedet werden sollen, wird der Text dieser Beschlüsse an alle Aktionäre entsprechend der Satzungen gesandt. Die Aktionärsbeschlüsse per Rundschreiben, die von allen Aktionären unterzeichnet sind, sind gültig und verbindlich, genau als wenn sie bei einer rechtmäßig einberufenen und abgehaltenen Generalversammlung verabschiedet wurden, und sie tragen das Datum der letzten Unterschrift.

(iii) Jede Aktie gibt Anrecht auf eine (1) Stimme.

10.2. Einladung, Beschlussfähigkeit, Mehrheit und Abstimmungsverfahren

(i) Die Aktionäre werden auf die Generalversammlung eingeladen oder schriftlich befragt, auf Initiative des Klasse A Managers oder der Aktionäre, die mehr als die Hälfte des Aktienkapitals darstellen.

(ii) Die schriftliche Einladung zur Generalversammlung wird allen Aktionären mindestens acht (8) Tage im Voraus vor dem Datum der Sitzung, außer in Notfällen, deren Art und Umstände in der Einladung erläutert werden, zugestellt.

(iii) Die Generalversammlungen finden an den Orten und Zeiten statt, die in der Einladung festgehalten werden.

(iv) Wenn alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sich als rechtmäßig eingeladen und über die Tagesordnung der Sitzung informiert betrachten, kann die Generalversammlung ohne vorherige Einladung abgehalten werden.

(v) Ein Aktionär kann einer anderen Person, die selbst Aktionär ist oder nicht, eine schriftliche Vollmacht erteilen, um bei der Generalversammlung vertreten zu werden.

(vi) Beschlüsse, die von der Generalversammlung oder per Rundschreiben verabschiedet werden müssen, werden von Aktionären verabschiedet, die mehr als die Hälfte des Aktienkapitals besitzen. Wenn diese Mehrheit nicht bei der ersten Generalversammlung oder der ersten schriftlichen Beratung erreicht wird, werden die Aktionäre per Einschreiben auf eine zweite Generalversammlung eingeladen oder ein zweites Mal befragt und die Beschlüsse werden bei der Generalversammlung oder per Rundschreiben per Stimmenmehrheit verabschiedet, unabhängig vom Anteil des dargestellten Aktienkapitals.

(vii) Die vorliegenden Satzungen werden mit der (numerischen) Mehrheit der Aktionäre, die mindestens drei Viertel des Aktienkapitals besitzen, abgeändert.

(viii) Jede Veränderung in der Staatsangehörigkeit der Gesellschaft und jede Anhebung in der Verpflichtung der Aktionäre in der Gesellschaft erfordert die Einstimmigkeit der Aktionäre.

Art. 11. Einziger Aktionär.

11.1 Wenn die Anzahl der Aktionäre auf einen (1) reduziert ist, übt der einzige Aktionär alle Befugnisse aus, die per Gesetz der Generalversammlung vorbehalten sind.

11.2. Ein Bezug in den Satzungen auf die Aktionäre und die Generalversammlung oder Aktionärsbeschlüsse per Rundschreiben werden als Bezug auf den einzigen Aktionär oder die Beschlüsse dieses Aktionärs verstanden.

11.3. Die Beschlüsse des einzigen Aktionärs werden in einem Protokoll festgehalten oder schriftlich aufgestellt.

V. Jahresbericht - Zuweisung der Gewinne - Rechnungsprüfung

Art. 12. Geschäftsjahr und Verabschiedung der Jahresrechnung.

12.1. Das Finanzjahr beginnt am ersten (1.) Januar und endet am einunddreißigsten (31.) Dezember jeden Jahres.

12.2. Jedes Jahr bereitet der Vorstand die Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie eine Bestandaufnahme vor, die den Wert der Aktiva und Passiva der Gesellschaft angibt, mit einer Anlage, in der die Verbindlichkeiten und Schulden der Manager und Aktionäre gegenüber der Gesellschaft zusammengefasst werden.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

12.3. Jeder Aktionär kann die Bestandaufnahme und die Bilanz am Geschäftssitz einsehen.

12.4. Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung werden auf der Generalsitzung oder über einen Aktionärbeschluss per Rundschreiben innerhalb von sechs (6) Monaten nach Abschluss des Geschäftsjahres verabschiedet.

Art. 13. Rechnungsprüfer.

13.1. Die Handlungen der Gesellschaft werden von einem oder mehreren Rechnungsprüfern überwacht, wenn dies vom Gesetz verlangt wird.

13.2. Die Aktionäre ernennen die Rechnungsprüfer, wenn nötig, und bestimmen ihre Anzahl, die Vergütung und die Laufzeit ihres Mandates, die nicht länger als sechs (6) Jahre sein darf. Die Rechnungsprüfer dürfen nicht wieder ernannt werden.

Art. 14. Zuweisung der Gewinne.

14.1. Von den jährlichen Nettogewinnen der Gesellschaft werden fünf Prozent (5%) der gesetzlich vorgeschriebenen Rücklage zugewiesen. Diese Zuweisung ist nicht mehr nötig, wenn die gesetzliche Rücklage den Betrag von zehn Prozent (10 %) des Aktienkapitals erreicht hat.

14.2. Die Aktionäre bestimmen, wie der Restbetrag der jährlichen Nettogewinne genutzt wird. Sie können einen solchen Betrag für die Auszahlung einer Dividende vorsehen, ihn den Rücklagen zuweisen und übertragen.

14.3. Zwischendividenden können jederzeit ausgeschüttet werden, unter folgenden Bedingungen:

(i) wenn Zwischenrechnungen vom Vorstand aufgestellt werden;

(ii) wenn diese Zwischenrechnungen aufweisen, dass ausreichend Gewinne und andere Rücklagen (einschließlich Aktienprämien) für die Ausschüttung zur Verfügung stehen; dabei muss der auszuschüttende Betrag nicht höher sein als die Gewinne seit dem Ende des letzten Geschäftsjahres, dessen Finanzbericht verabschiedet worden ist, gegebenenfalls zuzüglich der vorgetragenen Gewinne und verteilbaren Rücklagen und abzüglich der vorgetragenen Verluste und Beträge, die der gesetzlichen Rücklage zugewiesen werden müssen;

(iii) die Entscheidung, Zwischendividenden auszuschütten, muss innerhalb von zwei (2) Monaten nach dem Datum der Zwischenrechnungen gefällt werden;

(iv) die Rechte der Gläubiger dürfen nicht bedroht werden, wobei die Vermögensanlagen der Gesellschaft berücksichtigt werden müssen; und

(v) wenn die ausgeschütteten Zwischendividenden höher sind als die verteilbaren Gewinne am Ende des Geschäftsjahres, müssen die Aktionäre den Überschuss der Gesellschaft zurückzahlen.

VI. Auflösung - Abwicklung

15.1. Die Gesellschaft kann jederzeit durch Beschluss der Aktionäre beendet werden, die von der Mehrheit der Aktionäre, die drei Viertel des Aktienkapitals halten, getroffen wird. Die Aktionäre ernennen einen oder mehrere Liquidatoren, die keine Aktionäre sein müssen, um die Abwicklung durchzuführen, und sie bestimmen ihre Anzahl, die Vollmachten und Vergütung. Außer wenn dies anders von den Aktionären beschlossen wird, haben die Liquidatoren die breitesten Befugnisse, um die Vermögensanlagen umzusetzen und die Verbindlichkeiten der Gesellschaft zu zahlen.

15.2. Der Überschuss nach Umsetzung der Anlagen und Zahlung aller Verbindlichkeiten wird an die Aktionäre im Verhältnis ihrer Aktien ausgezahlt.

VII. Allgemeine Bestimmungen

16.1. Einladungen und Mitteilungen, bzw. der Verzicht darauf, und die Rundschreiben der Manager sowie die Aktionärsbeschlüsse per Rundschreiben werden schriftlich per Telegramm, Telexfax, E-Mail oder jedem anderen elektronischen Kommunikationsmittel erbracht.

16.2. Vollmachten werden durch alle oben beschriebenen Mittel erbracht. Vollmachten für die Vorstandssitzungen werden auch von einem Manager unter Einhaltung dieser Bedingungen, die vom Vorstand angenommen werden, erteilt.

16.3. Unterschriften können handschriftlich oder in elektronischer Form sein, insofern sie alle gesetzlichen Anforderungen erfüllen, um handschriftlichen Unterschriften zu entsprechen. Die Unterschriften der Managerrundschreiben oder Aktionärsbeschlüsse per Rundschreiben können gegebenenfalls auf einem Original oder auf verschiedenen Exemplaren des gleichen Dokumentes angebracht werden, die alle zusammen ein und das gleiche Dokument ausmachen.

16.4. Alle nicht ausdrücklich von diesen Satzungen erwähnten Angelegenheiten werden laut Gesetz geregelt und unter Vorbehalt aller verbindlichen Bestimmungen des Gesetzes laut der von den Aktionären gelegentlich eingegangenen Vereinbarungen.

Vorläufige Bestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Datum dieser Urkunde und endet am 31. Dezember 2013.

Zeichnung und Zahlung

WG Topco S.à r.l., vertreten wie oben, zeichnet einhundert (100) Aktien ohne Bezeichnung eines Nennwertes und vereinbart, sie voll auszuzahlen durch Barzahlung des Betrages von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) steht der Gesellschaft zur Verfügung, wovon der Notar einen Beweis erhalten hat.

Kostenveranschlagung

Die Ausgaben, Kosten, Gebühren und Lasten jeder Art, die von der Gesellschaft in Verbindung mit dieser Gründung getragen werden müssen, werden auf ungefähr eintausendfünfhundert Euro (EUR 1.500,-) veranschlagt.

Entschliessungen des Aktionärs

Unverzüglich nach der Gesellschaftsgründung hat der Aktionär der Gesellschaft, welcher das gesamte gezeichnete Kapital vertritt, folgende Entschließungen verabschiedet:

1. Folgende Person wird zum Klasse A Manager der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit ernannt:

WG Topco S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) gegründet und bestehend nach Luxemburgischem Recht, mit eingetragenem Sitz in 63, boulevard Prince Félix, L-1513 Luxembourg, noch nicht eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburgs,

Deren ständiger Vertreter Herr Bob Wiese, Manager ist am 13 Oktober 1946 in Davenport, Scott County, Iowa, USA, geboren, und wohnt in 2703 E. Avalon Avenue, P.O. Box 2570, Muscle Shoals, Alabama, 35662-2570.

2. Folgende Person wird zum Klasse B Manager der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit ernannt:

Robert van 't Hoeft, Manager, geboren am 13. Januar 1958 in Schiedam, Niederlande, mit Wohnsitz in 4A, rue Bruch, L 6930, Mensdorf, Großherzogtum Luxemburg.

3. Der Gesellschaftssitz befindet sich in 63, Boulevard Prince Felix, L-1513 Luxemburg.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, der Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erscheinenden Parteien, die vorliegende Urkunde auf Englisch aufgestellt wurde, gefolgt von einer deutschen Version. Auf Anfrage der gleichen erscheinenden Parteien gilt im Fall der Unterschiede zwischen dem englischen und dem deutschen Text, der englische Text als rechtskräftig.

WORÜBER URKUNDE, aufgestellt durch Notar in Luxemburg, am Tag, der zu Beginn des Dokumentes genannt wird.

Die Urkunde wurde dem Vertreter der erscheinenden Partei vorgelesen und von dem letzten mit dem unterzeichneten Notar unterschrieben.

Gezeichnet: S. WOLTER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2013. Relation: LAC/2013/14612. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehr erteilt.

Luxemburg, den 8. April 2013.

Référence de publication: 2013047041/483.

(130056754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

JI Strategy, Société à responsabilité limitée,

(anc. Jigam Strategy).

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 24, Wämperweeg.

R.C.S. Luxembourg B 102.006.

—

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Référence de publication: 2013047955/11.

(130058929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Société de Commercialisation de Produits Industriels (S.C.P.I.), Société à responsabilité limitée (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 20.777.

—

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 11 avril 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société à responsabilité limitée SOCIETE DE COMMERCIALISATION

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

DE PRODUITS INDUSTRIELS (S.C.P.I.) S.à r.l., avec siège social à L-1413 Luxembourg, 1, place d'Argent, dénoncé en date du 3 janvier 1990.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, premier juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Me Marie KELLER, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 3 mai 2013 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Me Marie KELLER
Le liquidateur

Référence de publication: 2013050357/20.

(130060972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Semaanlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 135.996.

—

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 avril 2013, Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Monsieur Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg et Monsieur Gilles ORBAN, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg ont été nommés administrateurs au Conseil d'Administration en remplacement des Administrateurs démissionnaires, KOFFOUR S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy BAUMANN représentant permanent, LANNAGE S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Yves BIEWER représentant permanent et VALON S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy KETTMANN représentant permanent. Leurs mandats s'achèveront avec celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2013.

Luxembourg, le 15 AVR. 2013.
Pour: SEMAANLUX S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Cindy Szabo / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013050359/22.

(130061325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Elias Finance SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 176.456.

—

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg);

A COMPARU:

FISCALITE, COMPTABILITE, Gestion S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 61071, représentée par son gérant unique en fonction Monsieur Philippe LAMBERT, administrateur de sociétés, né à Liège (B) le 2 décembre 1971, demeurant professionnellement à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen, lui-même ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui substituée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante a, par son mandataire, requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial, en abrégé "SPF", à constituer comme suit:

Titre Préliminaire

Dans les présents statuts la "Loi" signifie les dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures telles que complétées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Titre I er .- Dénomination - Durée - Objet - Siège social

Art. 1 er . Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de " Elias Finance SA SPF ", (ci-après la "Société"), ayant la qualité de société de gestion de patrimoine familial au sens de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), (ci-après la "Loi").

Art. 2. La durée de la Société est illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et

(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Commune de Steinfort, (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la Société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la Société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Titre II.- Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix mille euros (90.000,- EUR), représenté par trois mille six cents (3.600) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les actions sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou

b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou

c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2.de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Titre III.- Assemblées générales des actionnaires - Décisions de l'associé unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de mai à 20.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Titre IV.- Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Titre V.- Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

Titre VI.- Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

Titre VII.- Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Titre VIII.- Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

Titre IX.- Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites par l'actionnaire unique FISCALITE, COMPTABILITE, Gestion S.à r.l., et libérées entièrement par le souscripteur prédit moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de quatre-vingt-dix mille euros (90.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de 1.350,- EUR.

Résolutions prises par l'actionnaire unique

Le comparant, préqualifié, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à un, et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Comme autorisé par la Loi et les statuts, Monsieur Philippe LAMBERT, administrateur de sociétés, né à Liège (B) le 2 décembre 1971, demeurant professionnellement à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen, est appelé à la fonction d'administrateur unique et exercera les pouvoirs dévolus au conseil d'administration de la Société.

3.- Fiscoges Sàrl, société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen (RCS Luxembourg B.174.051) est appelé aux fonctions de commissaire.

4.- Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

5.- L'adresse du siège social est établie à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 09 avril 2013. Relation GRE/2013/1415. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013046693/223.

(130057299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

Protelindo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 169.262.

—

Les statuts coordonnés au 18 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2013048086/11.

(130058800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Quinlan Private Avcilar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 138.951.

—

- L'adresse professionnelle des Gérants de type A, Sandra Atkinson et Mark Donnelly, a changé, elle se trouve désormais à Embassy House, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande.

- Le siège social de l'associé Avestus Nominees Limited a également changé, il se trouve désormais à Embassy House, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2013.

Référence de publication: 2013050132/14.

(130060581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

R.E.P. Real Estate Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.868.

—

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 12 avril 2013 a renouvellé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateur de la catégorie A

- Lucetta Piperno
- Giorgio Antonini

Administrateur de la catégorie B

- Marc Koeune
- Jean-Yves Nicolas
- Nicole Thommes

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013050134/21.

(130060587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Fondation FNEL, Fondation.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 43, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg G 77.

—

Bilan au 31 décembre 2012
(en euros)

ACTIF	2012	2011
Actif immobilisé		
Immobilisation incorporelles	-	-
Immobilisation corporelles		
Terrains et constructions	1.653.836,85	1.683.017,83
Autres installation outillage et mobilier	5.965,16	8.273,74
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	3.394.995,56	1.623.501,04
Stock	1.924,02	
	5.056.721,59	3.314.792,61
Actif circulant		
Autres créances		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	59.902,28	142.457,89

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux,		
chèques et et en caisse	428.394,42	287.238,19
	488.296,70	429.696,08
Compte de régularisation	75,00	1.021,44
TOTAL ACTIF	5.545,093,29	3.745.510,13

PASSIF	2012	2011
Fonds propres		
Fonds social	14.873,61	14,873,61
Réserves		
Autres réserves	492.306,26	139.234,57
Résultat reportés	-17.766,27	-24.706,74
Résultat de l'exercice	17.400,65	6.940,47
Subventions et dons	3.977.383,24	3.584.333,12
	4.484.197,49	3.720.675,03
Dettes		
Dettes sur achats et prestations de services		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		-
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	17.611,67	18.659,15
Autres dettes		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.043.284,13	-
	1.060.895,80	18.659,15
Compte de régularisation	0,00	6.175,95
TOTAL ACTIF	5.545.093,29	3.745.510,13

Compte de profits et pertes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012 (en euros)

CHARGES	01.01.2012 31.12.2012	01.01.2011 31.12.2011
Consommation de marchandiese, de matières premières et consommables	63.126,69	27.940,88
Autres charges externes	59.927,38	85.726,50
Frais de personnel		
Salaire et traitements	278.133,02	282.709,02
Charges sociales couvrant les salarires et traitements	35.261,47	36.476,73
	436.448,56	432.853,13
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	104.461,45	93.030,88
Autres charges d'exploitation	31.772.92	24.672,99
Intérêts et charges assimilées		
Autres intérêts et charges	52,10	1.454,78
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	961,40	766,10
Bénéfice rie l'exercice	17.400,65	6.940,47
TOTAL CHARGES	591.097,08	559.748,35

PRODUITS	01.01.2012 31.12.2012	01.01.2011 31.12.2011
Montant net du chiffre d'affaires	65.397,11	56.362,50
Autres produits d'exploitation	519.062,39	501.251,47
Autres intérêts et produits financiers	6.637,58	2.134,38
Perte de l'exercice	-	-
TOTAL PRODUITS	591.097,08	559.748,35

Budget 2013

Solde reporté	
01.01.2013	-365,62
Budget 2013 FM	-293,61
Budget 2013 FONDATION	7.400,00
Budget 2013 CLVE	1.376,98

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Budget 2013 ECOC	-356,52
Budget 2013 RIPPIG	1.075,44
Solde reporté 31.12.2013	8.836,67

Budget 2013 FM

	Produits	Charges
1. Chiffre d'affaire		
Loyer	33.000,00	
Divers	3.000,00	
2. Charges externes		
Mazout		10.000,00
Eau, electricicité		5.500,00
Entretien, Petit Equipement		12.000,00
Nettoyage		3.000,00
Assurances		3.500,00
Autres		1.000,00
3. Corrections de valeur		
Amortissements		80.428,86
Résultat ordinaire	-79.428,86	
4. Produits exceptionnels		
Subvention virés au compte de résultat	79.135,25	
Fonds propres virés au compte de résultat	0,00	
5. Résultat de l'exercice	-293,61	

Budget 2013 Fondation

		Produits	Charges
1. Chiffre d'affaire			
Loyer		4.800,00	
	200.000,00		
Intérêts créditeurs	1,7%	3.400,00	
Divers			800,00
Résultat ordinaire		7.400,00	
2. Résultat de l'exercice		7.400,00	

Budget 2013 CLVE

	Produits	Charges
1. Chiffre d'affaire		
Loyer	2.000,00	
Activité	5.000,00	
Repas	3.000,00	
Réserve activité	1.000,00	
2. Charges		
Publicité		500,00
Assurances		1.200,00
Salaire (6.200,00 - ECO 4.000,00)		2.200.00
Divers		1.000,00
Repas		2.500,00
3. Correction de valeur		
Amortissements		2.223,02
Résultat ordinaire	1.376,98	
4. Produits exceptionnels		
Subvention virés au compte de résultat	0,00	
Fonds propres virés au compte de résultat	0,00	
5. Résultat de l'exercice	1376,98	

Budget 2013 ECOC

	Produits	Charges
1. Chiffre d'affaire		
Loyer	200,00	
Participation Ministère	4.500,00	
2. Charges		
Honoraires de formateurs		4.000,00
Entretien		2.000,00
3. Corrections de valeur		
Amortissements		10.291,61
Résultat ordinaire	-11.591,61	
4. Produits exceptionnels		
Subvention virés au compte de résultat	10.234,59	
Autres subventions	1.000,50	
5. Résultat de l'exercice	-356,52	

Budget 2013 RIPPIG

	Produits	Charges
1. Chiffre d'affaire		
Loyer	12.000,00	
Don	0,00	
Eau, gaz, electricicité	0,00	
2. Charges externes		
Mazout		0,00
Eau, gaz, electricicité		0,00
Entretien		0,00
Equipement		0,00
Assurances		500.00
Autres		0,00
3. Corrections de valeur		
Amortissements		14.121,76
Résultat ordinaire	-2.621,76	
4. Produits exceptionnels		
Subvention virés au compte de résultat	3.697,20	
Fonds propres virés au compte de résultat	0,00	
5. Résultat de l'exercice	1.075,44	

Référence de publication: 2013044403/160.

(130053864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2013.

Executive Lodge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 52, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 63.166.

—

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 avril 2013.

Référence de publication: 2013049831/10.

(130061228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

St. Barth Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.837.

—

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013050197/9.

(130061405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2013.

Anoa Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 155.833.

—

Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration de la Société en date du 12 février 2013

En date du 12 février 2013, le conseil d'administration de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur André Oly, né le 14 avril 1959, à Luxembourg (Luxembourg) résidant à l'adresse la suivante: 43, rue Dicks, L-5451 Stadtbredimus, Luxembourg, en tant que nouveau délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

ANOA CAPITAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2013050421/16.

(130062013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Andes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8025 Strassen, 5, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 176.300.

—

RECTIFICATION

Le soussigné Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans l'acte de constitution de la société ANDES S.A., ayant son siège social à Strassen, 5, rue de l'Eglise, reçu par son ministère en date du 27 mars 2013, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 176.300, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 mars 2013, relation LAC/2013/14406, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2013, référence L 130053071, et non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle concernant le code postal du siège de la société:

La société a son siège social à L-8025 Strassen, 5, rue de l'Eglise.

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère nécessaire.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 avril 2013. Relation: LAC/2013/16921. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): ...

Luxembourg, le 9 avril 2013.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2013050419/23.

(130061781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Andrade Gutierrez International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 176.492.

—

Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 5 avril 2013

1. Madame Virginie DOHOGNE a démissionné de ses mandats d'administrateur et de présidente du conseil d'administration.

1. Madame Valérie PECHON a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Monsieur Mark VRIJHOEF a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Monsieur Rui Manuel FERNANDES ANDRADE, administrateur de sociétés, né à Luanda (Angola), le 17 octobre 1970, demeurant professionnellement à Lagoas Park, bâtiment 6, 1 er étage, 2740-244 Porto Salvo, Portugal, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

4. Monsieur Claudio Jose DE CASTRO MISERANI, administrateur de sociétés, né à Belo Horizonte-Minas Gerais (Brésil), le 9 avril 1960, demeurant professionnellement à Praia de Botafogo, 300, Botafogo, Rio de Janeiro, 22250 040, Brésil, a été nommé comme administrateur et président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

5. Monsieur Miguel Alexandre MARTINS CARDOSO DOS SANTOS BARREIROS, administrateur de sociétés, né à Lisbonne (Portugal), le 29 octobre 1973, demeurant professionnellement à Praia de Botafogo, 300, Botafogo, Rio de Janeiro, 22250 040, Brésil, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

6. La société à responsabilité limitée Comcolux S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire.

7. La société à responsabilité limitée Deloitte Audit, R.C.S. Luxembourg B67895, avec siège social L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf a été nommé comme réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 18.04.2013.
Pour extrait sincère et conforme
Andrade Gutierrez International S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013050388/31.

(130062244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

BGL BNP Paribas, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 6.481.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2013

L'assemblée prend acte que le Conseil d'administration a coopté, dans sa séance du 11 janvier 2013, Monsieur Georges Heinrich pour terminer le mandat de Monsieur Gaston Reinesch et procède à la nomination d'administrateur de:

- Monsieur Georges Heinrich pour terminer le mandat de Monsieur Gaston Reinesch. Le mandat de Monsieur Heinrich viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

L'assemblée prend en outre acte de la démission de Monsieur Eric Martin de ses fonctions d'administrateur à la date de la présente assemblée et procède à la nomination d'administrateur de:

- Monsieur Thomas Mennicken pour terminer le mandat de Monsieur Eric Martin. Le mandat de Monsieur Mennicken viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

L'adresse professionnelle de Messieurs Georges Heinrich, Eric Martin et Thomas Mennicken est: 50, avenue J.F. Kennedy L-2951 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2013.
BGL BNP Paribas / BGL BNP Paribas
Françoise MARX / Martine MULLER
Chargée de missions / Conseiller de direction

Référence de publication: 2013050446/22.

(130061881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Pitney Bowes Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 24.429.062,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 149.540.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 avril 2013.

Référence de publication: 2013048082/11.

(130058731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Telenet Finance III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 158.653.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 avril 2013.
Pour copie conforme

Référence de publication: 2013048212/11.

(130058876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Zalax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 141.867.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 avril 2013.

Référence de publication: 2013048268/10.

(130058922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Gamma Capital S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 29.014.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 avril 2013

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

L'assemblée a décidé de renouveler pour une durée d'un an, le mandat des 3 administrateurs suivants:

- Monsieur Philippe Latour, demeurant en Belgique au 10, avenue George Bergmann B-1050 Ixelles;

- Monsieur Pierre Devondel, demeurant en Belgique au 34, avenue de la Corniche B 1420 Braine l'Alleud;

- Monsieur William Van Impe, demeurant en Belgique au 42, Landlede B-9451 Kerksken.

L'assemblée a décidé de renouveler également pour une durée d'un an, le mandat du commissaire aux comptes à savoir:

- Fin-Contrôle S.A., établie et ayant son siège social au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 42.230.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2013.
Pour Gamma Capital S.A.
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2013050617/24.

(130061849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Glucose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 118.405.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 avril 2013

Monsieur HEITZ Jean- Marc est révoqué de ses fonctions d'administrateur.

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis, expert-comptable, né le 26.09.1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour extrait sincère et conforme
GLUCOSE S.A.
Alexis DE BERNARDI
Administrateur

Référence de publication: 2013050621/17.

(130061903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Flint Group Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.718.675,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.222.

—

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 28 mars 2013, les associés ont décidé d'accepter la démission de Howard POULSON, avec adresse au 6, The Clock House, St. Mongah's Court, HG3 3TY Copgrove, Harrogate, Royaume-Uni, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 avril 2013.

Référence de publication: 2013050574/13.

(130061721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

HI-INT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.152.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 22 mars 2013

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013 comme suit:

Conseil d'administration:

MM Armand De Biase, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Leonardo Miocchi, demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et vice-président;

Mauro Princivalli, demeurant professionnellement 10, Via Fonderia, I-31100 Treviso (Italie), administrateur;

Federico Girotto, résidant professionnellement Via Savonarola 61, I-35100 Padova (Italie), administrateur;

Mme Claire Campbell, demeurant à Ashwell House, Stone Hill, GB - OX15 Bloxham (Royaume-Uni), administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 68, Rue de Koerich, L-8437 STEINFORT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013050636/27.

(130061588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

IHG CORE Holdings (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.234.

—

L'Associé Unique de IHG Core Holdings (Europe) S.à.r.l., IHG Core Holdings Ltd, informe de la modification de son adresse au 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, Cayman Island KY1-9005 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 18 avril 2013. Saphia Boudjani.

Référence de publication: 2013050651/10.

(130062147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Fiat Finance and Trade Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 59.500.

—

RECTIFICATIF

Ce dépôt rectifie le dépôt L-130052099 enregistré au RCSL en date du 2 avril 2013

L'assemblée décide de réélire les personnes suivantes comme membres du conseil d'administration: Monsieur Leonardo Cecchetti (administrateur et président du Conseil d'administration), Monsieur Jacques Loesch et Madame Marella Moretti (administrateurs) dont le mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2014.

L'assemblée décide de renommer Ernst & Young Luxembourg S.A., comme réviseur d'entreprises pour l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2013.

Pour FIAT FINANCE AND TRADE Ltd

Référence de publication: 2013050586/17.

(130061527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Mabilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4972 Dippach, 89, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 36.723.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 11 avril 2013 à 10.00 heures

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Philippe MASSARD, administrateur et administrateur délégué, né à Soncourt S. Marne (F) le 16.07.1952, demeurant à L – 1411 Luxembourg, 2, Rue des Dahlias

Madame Annette MERGEN, administrateur, née à Ettelbruck (L) le 30.05.1950, demeurant à L – 9179 Oberfeulen, 4, Bisserwee

Monsieur Sam MASSARD, administrateur, né à Luxembourg (L) le 17.11.1981, demeurant à L – 9024 Ettelbruck, 18, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2019.

Le mandat du commissaire aux comptes la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy est également renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013050746/22.

(130062101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Eurgas Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 69.234.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013

Est nommé liquidateur de la société, en remplacement de Monsieur Marco SCALDAFERRI, liquidateur démissionnaire:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Monsieur Michel FREUDIGER, né le 7 septembre 1951 à Lausanne, Suisse, administrateur de sociétés, demeurant au 3, Chemin près de la Grange, 1522 Lucens, Suisse.

Luxembourg, le 18 avril 2013.

CF Corporate Services

Domiciliataire

Référence de publication: 2013050566/14.

(130062252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

European Broadcasting System S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 66.759.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2013

L'assemblée générale extraordinaire:

- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé en date du 10 mars 2013;

- constate que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'adresse suivante: SGG S.A., 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2013.

Pour European Broadcasting System S.à r.l., en liquidation volontaire

Un mandataire

Référence de publication: 2013050551/18.

(130062234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Estrella Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.579.593,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 157.859.

—

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 16 avril 2013 à Luxembourg

1. Il a été décidé de révoquer Madame Florence RAO, de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 16 avril 2013.

2. Il a été décidé de nommer Monsieur Sébastien FRANCOIS, employé privé, né le 4 décembre 1980 à Libramont-Chevigny, Belgique, demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en qualité de nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 16 avril 2013 et pour une durée indéterminée.

Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil de gérance de la société en date du 19 avril 2013

Il a été décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013050550/18.

(130062105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

EIRSP Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.145.560,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 158.006.

—

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 18 avril 2013 à Luxembourg

1. Il a été décidé de révoquer Madame Florence RAO, de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 16 avril 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

2. Il a été décidé de nommer Monsieur Sébastien FRANCOIS, employé privé, né le 4 décembre 1980 à Libramont-Chevigny, Belgique, demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en qualité de nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 16 avril 2013 et pour une durée indéterminée.

Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil de gérance de la société en date du 19 avril 2013

Il a été décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013050556/18.

(130062115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

IBG VERSICHERUNGSMAKLER s.à.r.l. (Internationale Beratungsgesellschaft für Versicherungen), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 94.034.

—

L'adresse des gérants a changé:

1) technischer Geschäftsführer:

Mertes Edgar

Heppenbach, Bachstraße 2

B – 4770 Amel

2) gérante administrative:

Klinkers Martha

Heppenbach, Bachstraße 2

B – 4770 Amel

Weiswampach, le 19 avril 2013.

Référence de publication: 2013050648/18.

(130062032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

JUSA Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 113.517.

—

LIQUIDATION JUDICIAIRE

«Par jugement du 18 avril 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- JUSA LUX SàRL (B-113517),

Le même jugement a nommé juge commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Lionel GUETH-WOLF, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe de la sixième chambre du tribunal de commerce avant le 9 mai 2013.

Pour extrait conforme

Lionel GUETH-WOLF

Le liquidateur»

Référence de publication: 2013050671/18.

(130061711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Landgraf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 142.225.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 avril 2013

Monsieur ROSSI Jacopo, Monsieur VEGAS-PIERONI Louis et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs.

Monsieur ROSSI Jacopo est renommé Président du Conseil.

Monsieur REGGIORI Robert est renommé commissaire aux comptes.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme
LANDGRAF S.A.
Louis VEGAS-PIERONI
Administrateur

Référence de publication: 2013050715/18.

(130061904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

LCTS Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.317.

—

LIQUIDATION JUDICIAIRE

«Par jugement du 18 avril 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- LCTS INVESTMENTS SA (B-113317),

Le même jugement a nommé juge commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Lionel GUETH-WOLF, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe de la sixième chambre du tribunal de commerce avant le 9 mai 2013.

Pour extrait conforme
Lionel GUETH-WOLF
Le liquidateur»

Référence de publication: 2013050718/18.

(130061710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Europe Investors & Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 73.628.

—

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 29 mars 2013

1. M. Hans DE GRAAF a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. Mme Mounira MEZIADI a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Mme Ingrid CERNICCHI, administrateur de sociétés, née le 18 mai 1983 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. Mme Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née le 10 novembre 1975 à Caracas (Venezuela), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. Mme Valérie PECHON, pré-nommée, a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 19 avril 2013.
Pour extrait sincère et conforme
Pour EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013050569/22.

(130061919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck